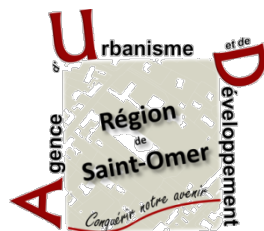


# 4ième Conférence Territoriale Permanente du SCoT

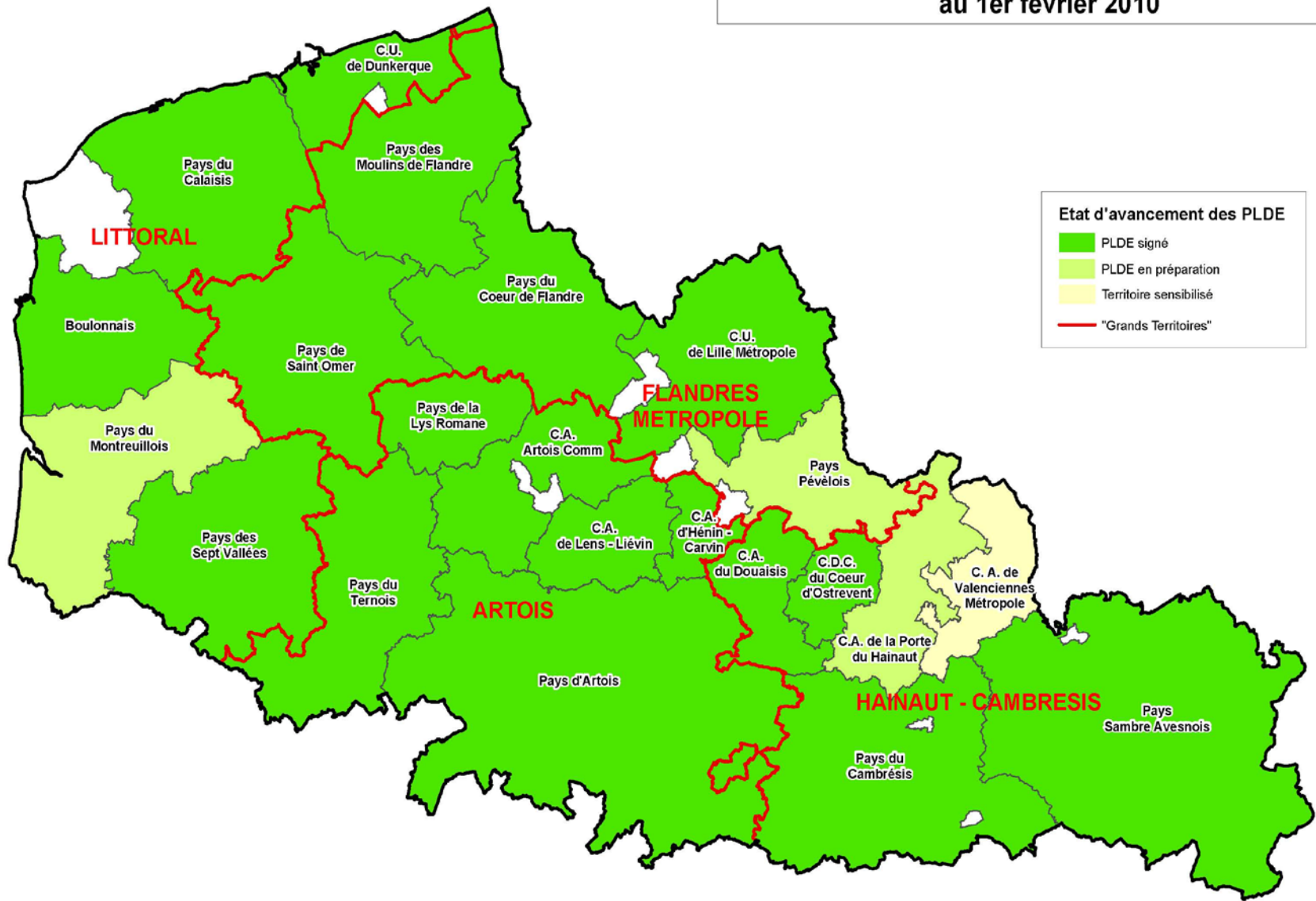
## Les enjeux du Plan Local de Développement Economique du Pays de Saint-Omer



# Plan Local de Développement Économique du Pays de Saint-Omer


- Une politique impulsée par le Conseil Régional Nord Pas de Calais (*territorialisation des politiques économiques de la Région*)
- Dès 2004, avec le Plan Local de Développement par l'Activité et l'Insertion Économique
- La mise en place du PLDE s'inscrit dans la synergie lancée par le contrat de site
- Le plan d'actions du PLDE a été présenté aux élus locaux en Février 2008
- Une reconnaissance par le Conseil Régional, le 30 Juin 2008

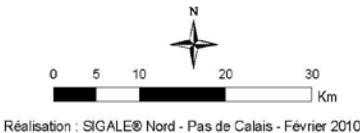
# Etat d'avancement prévisionnel de la démarche PLDE au 1er février 2010



**Etat d'avancement des PLDE**

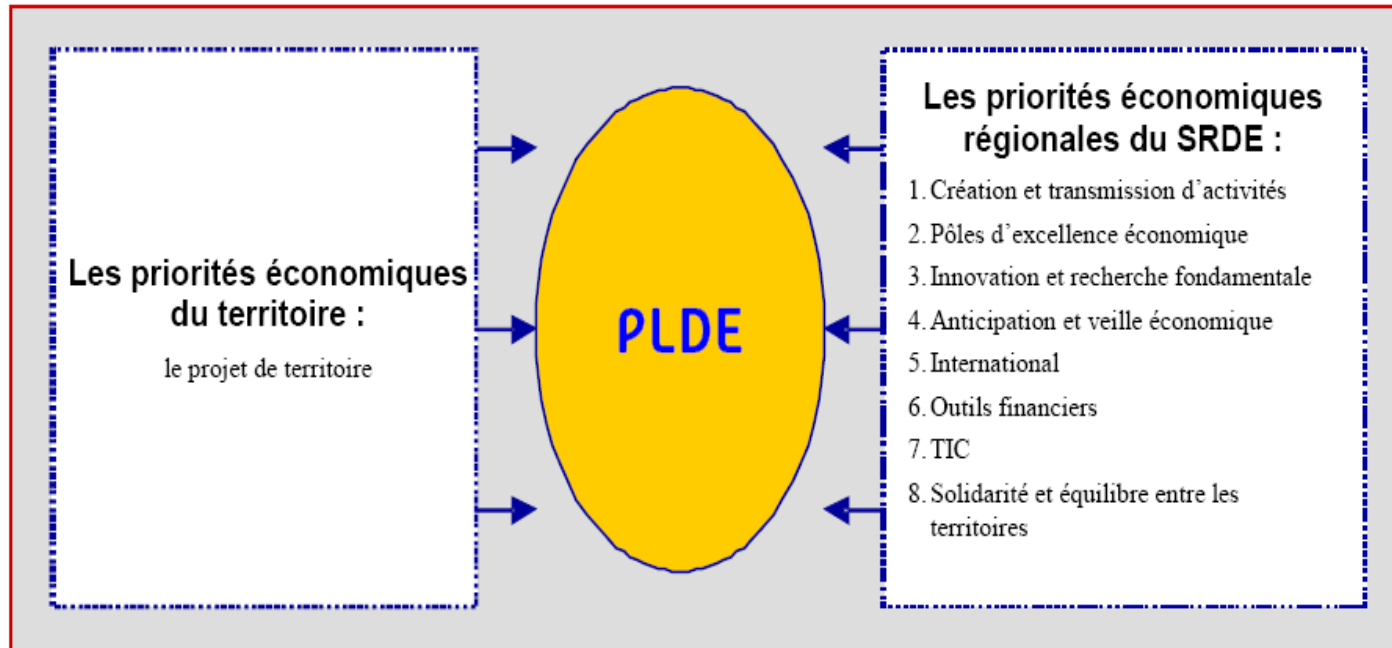
- PLDE signé
- PLDE en préparation
- Territoire sensibilisé
- "Grands Territoires"


**Sources :**  
 - Limites administratives : ©IGN - BD Carto® (2009)  
 - Autorisation IGN n°60-10004 - 2000/CUGX/78-81  
 - PLDE : Direction de l'Action Economique (Février 2010)  
 - Pays : Direction des Territoires (Janvier 2010)  
 - Grands Territoires : Direction de l'Action Economique (Décembre 2009)



# Une déclinaison locale du Schéma Régional de Développement Économique

Schéma Régional  
de Développement  
Économique



Le PLDE constitue le **cadre de référence de toutes les actions et initiatives qui concourent au développement économique du territoire**, en intégrant toute initiative au niveau local, départemental, régional, national.

# Les objectifs du PLDE

## Des actions concrètes et suivies sur le terrain

- un plan d'actions concerté
- une période de 3 ans et une actualisation chaque année
- un plan de financement

## Des projets construits en partenariat

objectif: améliorer l'efficacité du pilotage des actions et encourager l'innovation et l'expérimentation

## Une formalisation des engagements

- une *Convention cadre* et une *Convention financière* signées entre le Pays et la Région
- une *Charte d'engagement* signée par tous les acteurs intervenant dans la mise en œuvre du PLDE

# Le Comité de Gouvernance du PLDE du Pays de Saint-Omer



# Composition du Comité de Gouvernance PLDE



- Co-présidé par la Région et le Territoire
- Au moins une fois par an et autant que de besoin pour :
  - Faire le bilan des actions et du plan de financement N-1
  - Formuler des avis sur les plans d'actions prévisionnel et financier N, et par là, en fonction des besoins, envisager les mesures correctives à apporter aux actions, adapter la hiérarchisation des enjeux en fonction de l'évolution du contexte...
  - Veiller au respect de l'engagement collectif des acteurs locaux pour le développement du territoire selon les orientations inscrites dans le PLDE



# Les axes du PLDE



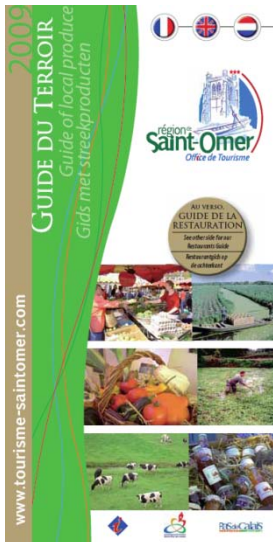
# Les grands axes du PLDE du Pays de Saint-Omer

- Promouvoir une agriculture durable et la diversification agricole
- Créer les conditions d'un nouvel essor économique
- Conforter l'excellence économique du territoire
- Développer les activités de l'économie sociale et solidaire

# Axe 1 : Promouvoir l'agriculture durable et la diversification agricole



- Étude de prospective de l'agriculture dans le Pays de Saint-Omer
- Participation au Salon de l'Agriculture
- Édition d'un guide des points de vente à la ferme et des produits locaux
- Réflexion sur les circuits-courts



# Axe 2 : Créer les conditions d'un nouvel essor économique

- Développement d'une politique foncière pour accueillir des entreprises
- Développer une politique incitative pour créer une offre de bâtiments d'entreprises (étude financée en 2008 par le PLDE)
- Déclinaison du Programme Régional de la Création et Transmission d'entreprises
- Détection des entreprises à potentiel de développement
- Mise en place d'un plan d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

# Axe 3 : Conforter l'excellence économique

## Soutien aux Pôles et filières :

- Développement du pôle de compétitivité « MAUD »
  - Ancrer et structurer le pôle de compétence « Vision Robotique »
  - Consolidation de la filière « Papier Carton Emballage »
  - Consolidation de la filière « Intelligence des métaux »
  - Structurer le pôle AQUAPRIS
- 
- Mise en place d'un schéma territorial des terrains à usage d'activités
  - Développer l'usage des TIC dans le développement économique
  - Renforcer les liens entre le monde de la formation et le monde économique

# Axe 4 : Développer les activités de l'Économie Sociale et Solidaire

- Animation pour le renforcement des services de proximité
- Développement et mise en œuvre de la clause d'insertion
- Mise en place d'un incubateur d'entreprises ESS
- Mise en place d'une cellule d'appui aux acteurs associatifs